

DETEC

Département fédéral de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication

b a s e s

a r e . . . . .

**Bundesamt für Raumentwicklung**  
**Office fédéral du développement territorial**  
**Ufficio federale dello sviluppo territoriale**  
**Federal Office for Spatial Development**

**L'approche intégrée de  
l'égalité dans les domaines de  
l'aménagement du territoire, de  
la planification des transports et  
du développement durable**  
Analyse de la situation de référence

Résumé

**Impressum****Éditeur**

Office fédéral du développement territorial (ARE)  
Département fédéral de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication (DETEC)

**Auteurs**

INFRAS: Susanne Stern, Zurich  
INFRAS: Thomas von Stokar, Zurich  
INFRAS: Mischa Stünzi, Zurich

**Groupe d'accompagnement de l'ARE**

Anja Simma  
Pietro Cattaneo  
Sabine Mühlinghaus

**Production**

ARE: état-major de l'information, Rudolf Menzi

**Modalités de citation**

Office fédéral du développement territorial ARE (2005): L'approche  
intégrée de l'égalité dans les domaines de l'aménagement du territoire,  
de la planification des transports et du développement durable: version  
abrégée

**Commande**

par Internet: [www.are.ch](http://www.are.ch)

04.2005

## RÉSUMÉ

### Mandat et objectif

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) entend introduire l'approche intégrée de l'égalité (AIE, ou Gender Mainstreaming) dans ses champs d'activités. L'ARE a fait réaliser la présente étude afin de disposer d'un état des lieux actuel dans les domaines du développement durable (DD), de l'aménagement du territoire et de la planification des transports en Suisse et dans les pays voisins. C'est sur la base de cet inventaire que l'ARE entend lancer le processus d'approche intégrée de l'égalité en proposant des démarches et en définissant des mesures.

### L'objet de la présente étude

L'AIE dans les domaines du DD, de l'aménagement du territoire et de la planification des transports se base sur le fait que les femmes et les hommes, en raison de leurs rôles respectifs que leur attribue la société, ont des besoins, des priorités et des exigences souvent différents à l'égard des structures spatiales, qu'ils n'utilisent d'ailleurs pas toujours de la même manière. Les spécialistes sont désormais appelés à tenir compte de ces différences. « Approche intégrée de l'égalité » ne signifie en effet rien d'autre que prendre en compte la dimension du genre dans toutes les activités et dans tous les processus.

### Méthodologie

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des activités en matière d'AIE en Suisse, un questionnaire avait été envoyé, en janvier 2005, à quelque 270 représentantes et représentants des cantons, communes, agglomérations, hautes-écoles, ONG et associations actifs dans l'un des trois domaines. Les résultats de l'enquête menée par écrit ont été approfondis par une enquête téléphonique auprès des représentantes et des représentants des organisations qui pratiquent déjà une AIE. Une recherche complémentaire, bibliographique et en ligne, a été effectuée pour connaître les projets qui visent une approche intégrée de l'égalité dans les pays voisins.

### Les résultats concernant la propagation et l'importance accordée à l'approche intégrée de l'égalité

La majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire ne connaissent pas la notion d'AIE. Certaines réalisent néanmoins des projets qui tiennent compte des rôles et des besoins différents des femmes et des hommes. Quelque 60% des organisations interrogées accordent une priorité moyenne à élevée à la prise en compte des aspects liés au genre dans leur champ d'activité spécifique.

### Les résultats concernant la mise en oeuvre de l'approche intégrée de l'égalité dans les processus et les projets

- › La part des organisations relativement avancées en matière d'AIE s'élève à 15%. 45% présentent des ébauches de démarches qui vont dans ce sens. Les 40% d'organisations restantes pratiquent peu ou pas l'AIE.
- › Les organisations interrogées sont le plus sensibilisées à l'intégration des femmes dans les domaines suivants : groupes de travail, organes de planification, procédures de consultation. Parmi ces organisations, 43% indiquent veiller systématiquement à la représentation de femmes et d'hommes dans ces processus d'élaboration, contre 40% qui y prêtent attention de temps en temps.

- › Dans un peu moins de 60% des organisations, les différences de traitement liées au genre sont prises en compte - du moins en partie - dans les analyses de situation et lors d'évaluations.
- › Parmi les réponses, quelque 40% indiquent veiller explicitement à intégrer les différences liées au rôle et aux besoins des femmes et des hommes dans leurs projets. En général, l'AIE ne constitue toutefois pas une préoccupation centrale.
- › Parmi les organisations interrogées, un peu moins d'un quart seulement dispose d'outils qui montrent comment intégrer l'AIE dans les projets et les planifications.
- › Dans les hautes écoles, la situation en matière d'AIE est difficile à évaluer compte tenu du faible taux de retour des questionnaires. Les institutions qui ont répondu indiquent intégrer l'aspect du genre tant dans l'enseignement que dans la recherche.

## Conclusions, recommandations pour l'ARE

Les résultats permettent d'identifier six domaines d'interventions qui entrent en ligne de compte:

1. **Il faut davantage d'outils pour la mise en oeuvre de l'AIE:** il faut traduire le concept d'AIE sur le terrain, au quotidien. L'intérêt pour des outils de mise en oeuvre de cette approche existe; les organisations interrogées demandent par exemple des listes de contrôle, des fiches de travail ou des brochures. Ces instruments devraient contenir l'essentiel des besoins spécifiques selon les genres dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la planification des transports et du DD.
2. **Prise en compte systématique de la dimension du genre dans les analyses de situation et dans les évaluations:** il importe de pratiquer systématiquement l'AIE dans les analyses et les évaluations. Toutefois, il subsiste un déficit de connaissances concernant la nature des données à saisir et/ou à ventiler selon les genres.
3. **Facteurs de succès pour l'intégration des femmes dans les processus participatifs:** dans la pratique, les efforts entrepris pour intégrer les femmes n'aboutissent pas toujours au résultat escompté. Les organisations devraient pouvoir disposer de connaissances supplémentaires quant aux facteurs de succès dans le domaine de la participation des femmes.
4. **Élargissement de l'éventail thématique:** la dimension du genre doit faire son entrée dans toutes les thématiques des domaines de l'aménagement du territoire, de la planification des transports et du DD, et ne pas se limiter par exemple à la sécurité dans l'espace public. L'établissement d'une liste des thématiques prioritaires constituerait une base de travail utile à cet effet.
5. **Institutionnalisation systématique de la dimension du genre:** les principes de planification, les conceptions directrices, les directives, etc., doivent intégrer plus systématiquement la dimension du genre, le cas échéant en différenciant selon des critères tels que l'âge, l'activité professionnelle, l'origine, la forme de famille.
6. **Renforcement de la sensibilisation et encouragement de la transmission de savoir :** il est indispensable de sensibiliser davantage les organisations à l'intégration de la dimension du genre dans leurs activités spécifiques.

L'ARE, pour sa part, pourrait apporter un soutien aux cantons, aux communes, aux associations, aux ONG et aux hautes-écoles dans leur mise en oeuvre de l'AIE en leur fournissant des informations de base. Il peut par ailleurs veiller à évoquer plus systématiquement la dimension du genre dans ses propres publications, plates-formes et séminaires, en faisant connaître les bonnes pratiques et en contribuant à mettre en réseau les acteurs concernés.